

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira

Salle des Confluences – Place Joseph Faure

le mardi 21 septembre 2021 à 20 heures 00

Affiché le 17 septembre 2021

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Remplacement de Mme CONSTANT Marie-Noëlle Conseillère Municipale démissionnaire
- Désignation de conseillers municipaux en remplacement de conseillers municipaux démissionnaires au sein des commissions
- Acquisition de l'immeuble SOULIER et de l'immeuble ROSE situés place Gambetta
- Appel à projet régional « recyclage foncier des friches » 2021 – soutien à la candidature de Polygone pour le projet de la Françonnie
- Délibération de principe : acquisition de terrains site de la Françonnie
- Décision modificative n°2 - Budget Général
- Décision modificative n° 3- Budget Général
- Décision modificative n° 3- AEP
- Décision modificative n° 3 - Assainissement
- Abattement droits de place terrasses
- Création d'un poste non permanent – contrat de projet
- Modification du tableau des effectifs
- Modification du R.I.F.S.E.E.P. : instauration du C.I.A.
- Subvention à l'association « la Dordogne de Villages en Barrages »
- Attribution d'une subvention